



Syndicat National
Force Ouvrière
des **Cadres** des
Organismes Sociaux

La lettre de La Michodière

Numéro spécial ADD – 17 décembre 2020

Lettre d'information éditée par le SNFOCOS sous le N° de Commission Paritaire 3 941 D 73 S
Alain Gautron, Directeur Gérant



**LE SNFOCOS VOUS SOUHAITE
DE BONNES FÊTES,**



À VOUS AGENTS DE DIRECTION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE !

Alors que l'année 2020 se termine, le SNFOCOS tient à vous témoigner, non seulement de sa solidarité professionnelle, en tant qu'organisation composée entre autres de collègues, mais aussi de sa présence qui est et restera constante auprès de vous, en tant que syndicat.

L'année 2020 a été une année difficile, à tous points de vue, pour l'ensemble du personnel, et les ADD n'ont pas échappé, bien sûr, aux contraintes, voire drames, professionnelles ou personnelles.

Le SNFOCOS s'est mobilisé pour répondre à vos préoccupations, par exemple en militant pour un encadrement du télétravail favorable ou de procédures sanitaires respectueuses de la santé au travail.

Il a poursuivi son action de défense des intérêts des ADD au sein de la Commission de la liste d'aptitude par une présence constante et active à l'ensemble des réunions.

Il vous a informé de son bilan et de ses propositions lors de la campagne des élections à la CPNI, notamment en vue de préparer les négociations de la classification, l'échelle des rémunérations, le classement des Caisses, qui devraient s'ouvrir en début d'année 2021 ([voir les articles dans le dossier ADD du SNFOCOS](#)).

A ce sujet il serait malvenu que l'UCANSS prenne prétexte de l'opposition à l'accord sur la classification des Employés et Cadres pour refuser d'ouvrir des négociations concernant les ADD, comme cela a été affirmé par le Directeur de l'UCANSS lors d'une réunion.

En effet, d'une part l'ouverture d'une négociation sur la nécessité de négocier sur la classification est obligatoire au maximum tous les 5 ans (Code du travail), alors que la précédente négociation remonte à 2013, d'autre part refuser de négocier supprimerait toute possibilité d'évolution de textes, dont le toilettage semble pourtant indispensable pour assurer des perspectives de carrière et un pendant aux textes réglementaires, condition d'un équilibre à la fois dynamique et protecteur dans la gestion des parcours des ADD.

C'est tout le sens de notre message que nous portons au sein de la mission Rey devant aboutir à des évolutions réglementaires des procédures de la Liste d'aptitude et du Comité des carrières ou portant sur le développement de passerelles entre la Sécurité sociale et le Secteur public.

Oui le syndicalisme est nécessaire ! Et ô combien ! Dans une société dont les repères sont de plus en plus fragiles ! Un syndicalisme militant et de propositions, pouvant faire des concessions et passer des compromis, mais jamais de compromission !

Nous souhaiterions que l'employeur, et ses soutiens, manifestent avec la même force une volonté de négociation, constructive, respectueuse des syndicats et des personnes qui les animent !

Pour sa part le SNFOCOS est et restera le syndicat du compromis dynamique et exigeant !

Puisse l'année 2021 voir se concrétiser cet esprit de dialogue et de négociation, montrant aux Agents de Direction que leurs contraintes et aspirations sont prises en considération !



Bonnes fêtes à toutes et à tous !
Vive le syndicalisme ! Vive le SNFOCOS !



NOS PARTENAIRES

KLÉSIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES

OCIRP
protéger . agir . soutenir

GRUPE
AESIO

 **malakoff
humanis**
SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX



NOS PHOTOS SONT SUR [FLICKR](#)



AG2R LA MONDIALE